

032

Distribué

o.841.usa.cuba.131.1/131.2/06/64 - rj

t e l e g r a m m e   n o 643 l e

-----  
24.7.63   1330

suisinterets

L a   h a v a n e

f l a s h

secret pour masset. notre ambassade a washington nous a mis au courant de la mesure de nationalisation qui a ete decidee par le gouvernement cubain envers immeuble de la chancellerie americaine et les biens du gouvernement usa le garnissant. notion immunités diplomatiques n'empêche pas nationalisation immeuble propriété gouvernement étranger. en vertu règles générales droit des gens, état nationalisant est toutefois tenu au paiement indemnité adéquate et effective dans cas particulier, gouvernement cubain même s'il met à votre disposition nouvel immeuble pour votre chancellerie des intérêts étrangers n'échappe pas à cette obligation. veuillez le rendre attentif à ce point.

Les immunités diplomatiques rendent par contre impossible nationalisation de tous biens meubles qui se trouvent dans bureaux mission diplomatique.

./.

a   1 5 3 4  
-----

- 2 -

par ailleurs gouvernement cubain qui est tenu veiller au respect immunités doit mettre au surplus à votre disposition immeuble permettant continuation fonction diplomatique.

en cas rupture relations diplomatiques immunités diplomatiques subsistent selon règle de droit des gens codifiée à l'article 45 convention vienne 1961. quant aux archives, leur inviolabilité subsiste en tout état de cause. en conséquence, sur plan pratique gouvernement cubain doit:

- 1) mettre à votre disposition immeuble adéquat
- 2) assurer transfert protégé par inviolabilité de toutes archives et tous biens quelle que soit leur nature qui se trouvent dans immeuble chancellerie. immunités diplomatiques couvrent tous ces biens dans toutes phases opération transport et a fortiori il doit en être de même pour les nouveaux locaux. inviolabilité archives et immunité biens n'exige aucun tri, de sorte que pouvez charger en vrac tous biens contenus dans chancellerie et les transporter dans les nouveaux locaux sous bénéfice cette inviolabilité. gouvernement cubain est tenu vous fournir véhicules ainsi que matériel emballage pour rendre possible transport puisqu'il est responsable maintien fonctions et garant immunités.

opérations devront s'effectuer avec toute discrétion possible. présentes instructions ont été approuvées par le chef du département.

ambassadeur stadelhofer se rend immédiatement à Cuba à titre temporaire. veuillez en aviser roa et lui demander d'attendre son arrivée pour la mise au point des mesures d'exécution décision gouvernement La Havane.

politique